



Coordination des Associations de Seniors

Procès-verbal de la réunion du CA du 6 juin 2016 – 13h00

Approuvé

Présents :

<i>Anne-Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Dominique Blondeel</i>	<i>Senoah</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Jean-Jacques Viseur</i>	<i>Enéo</i>

Excusés :

<i>Maryse Dauvin</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>
<i>Isabelle Capiiaux</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Jean Gengler</i>	<i>Senoah</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Hubert Preiser</i>	<i>Fédération Indépendante des Seniors</i>

Absents :

<i>Sergio Ravicini</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Gilbert Lonnoy</i>	<i>FGTB Seniors</i>

Invités :

Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

1. Approbation du PV du 25 avril 2016

Le procès-verbal du 25 avril 2016 est approuvé sans modification.

2. Assises des Anciens

La dernière version du descriptif détaillé du projet est distribuée aux membres et Dominique Blondeel en fait la lecture.

Les points suivants sont rectifiés/précisés :

- L'OS4 n'est pas détaillé en OP. Les membres rectifient avec les OP suivants :
 - OP41 : Compiler les différents rapports des Assises des Anciens
 - OP42 : Rédiger une publication globale
 - OP43 : Présenter et diffuser le rapport final
- Point 5.1 - Phase préparatoire : cette phase ne peut avoir lieu sans engagement d'un coordinateur de projet. Ne pouvant pas engagé quelqu'un de qualifié et d'expérimenté sous CPE, la CAS introduira une demande APE pour un temps plein.
 - Compte tenu des nombreuses enquêtes déjà réalisées sur les personnes âgées, le point « *réalisation d'une enquête* » est remplacé par « compilation des enquêtes existantes sur les besoins des personnes âgées. Un courrier sera adressé aux membres de la CAS afin qu'ils transmettent les documents, bibliographies, enquêtes et rapports sur le sujet au secrétariat de la CAS pour le mois de septembre.
- Point 6 - Moyens d'action : les groupes de travail préparatoire seront tenu en collaboration avec le coordinateur de projet qui sera engagé. Les modalités devront être décidées en septembre.
- Budget : le budget est revu compte tenu de l'engagement d'un APE et non d'un CPE. (modification cfr projet retravaillé joint en annexe)
 - Tenant compte de l'engagement d'un APE en lieu et place d'un CPE, les recettes sont diminuées. La CAS devra investir 3.000 sur fonds propre pour l'année 2016.
 - La demande de subside à introduire pour l'année 2017 n'est plus de 10.000,00€ mais de 20.000,00€.
 - Les recettes concernant le coordinateur de projet sous APE pour 2018 sera à définir ultérieurement.

Le descriptif de projet est approuvé.

Le CA décide d'introduire une demande de subside APE pour un temps plein et d'introduire parallèlement une demande pour un engagement CPE pour le coordinateur de projet.

La secrétaire administrative est chargée de faire les démarches pour l'introduction desdites demandes.

Une ébauche de descriptif de fonction du coordinateur de projet est établie :

Coordinateur de projet - bachelier formé en sciences humaines ou politique économique et sociale. Temps plein sur Charleroi.

Le coordinateur sera chargé de piloter l'ensemble du projet en coordination avec les membres de la CAS durant la phase préparatoire du projet.

3. Préparation de l'AG

- Approbation du PV du 07.12.2015
- Rapport d'activité 2015 :
Il a été approuvé par le dernier CA sous réserve des modifications demandées, lesquels ont bien été faites.
- Projets 2016 :
 - Assises des Anciens : vient d'être discuté et sera donc à présenter à l'AG
 - Commissions :
 - La Commission Citoyenneté est en stand-by après la publication de sa brochure
 - La Commission Mobilité fonctionne très bien et une production est attendue pour fin 2016
 - La Commission Nouvelles Technologie est en stand-by faute de participants
 - La Commission Lieux de vie est en route, mais un nouvel appel à candidature sera fait dès que les membres actuels auront pu retravailler le texte servant de base de travail.
 - La Commission Revenus et Pensions avait été mise en stand-by le temps que Monsieur le Ministre Bacquelaine publie son rapport. Arlette Crapez-Nisot, Présidente de cette commission, va examiner la possibilité de la relancer, tout en annonçant qu'il sera difficile de trouver un terrain d'entente satisfaisant tous les membres de la CAS, vu les positions fort différentes de toutes les couleurs représentées.

Anne Marie Balthasart suggère d'orienter les commissions vers le projet des Assises afin de regrouper ces deux projets.

Concernant les divergences d'avis qui risquent d'émerger de la Commission Revenus et Pensions, il pourrait être intéressant de justement mettre en avant qu'aucun accord n'a été trouvé, preuve de la difficulté de mettre tout le monde d'accord sur des thèmes complexes.

- Comptes 2015 :

Afin de clarifier la situation auprès des nouveaux membres lors de l'AG qui suivra, le CA décide de clarifier la situation sur le problème qui a empêché notre trésorière de présenter les comptes en temps et heure pour cette AG.

Anne Marie Balthasart explique qu'en fin 2014, la CAS a fait l'acquisition d'un logiciel comptable « CIEL » afin de rendre des comptes clairs à la FWB.

La présentation du plan comptable de ce logiciel ne convenait pas à la FWB qui souhaitait un bilan plus détaillé dans sa mise en page.

En fin 2015, la CAS a donc décidé de faire l'acquisition d'un logiciel ayant reçu l'approbation de Monsieur WANLIN quant à sa présentation finale des comptes : le logiciel BOB 50 Sage.

Lors de l'ouverture sur BOB 50 avec le technicien de la société ACE, une erreur s'est produite et le report 2014 n'était pas effectif.

Malgré de nombreuses heures d'assistance téléphonique avec la société ACE, le problème n'a pu être réglé.

Un technicien a donc été envoyé sur place, chez la trésorière afin d'essayer de régler le problème et de permettre le report de 2014 dans les comptes 2015.

Le problème ayant été réglé le 1^{er} juin 2016 et la nouvelle réunion avec les vérificateurs étant prévue le 15 juin 2016, il n'est pas possible de présenter les comptes, le rapport des vérificateurs ni d'approuver les comptes aujourd'hui.

Une nouvelle date d'AG devra être prévue à cet effet avant le 30 juin.

- Budget 2016 :

Le budget 2016 a été présenté lors des derniers CA. Il ne peut être clôturé sans y avoir inclus le budget des Assises des Anciens pour 2016. Celui-ci ayant été revu aujourd'hui, la trésorière se charge de mettre à jour le dernier budget présenté afin de présenter à la prochaine AG.

- Renouvellement des mandats :

La secrétaire administrative lit la liste des nouveaux mandats pour chaque association membre de la CAS en précisant les représentants effectifs et suppléants ainsi que leur participation aux CA et/ou AG.

Comme discuté lors de la réunion du Bureau Exécutif de la CAS du 23 mai 2016 dernier, le problème de la nomination de 3 mandats pour Enéo et les Aînés du MOC est soulevé.

Extrait des statuts : « *Les membres (...) sont représentés, tant à l'Assemblée Générale qu'au Conseil d'Administration, par une ou deux personnes mandatées par leur association.* »

Il est signalé que ce passage peut être compris de plusieurs manières différentes, soit une ou deux personnes pour le CA et l'AG, soit une ou deux personnes pour de la CA et une ou deux personnes pour l'AG.

Le CA décide que les membres de la CAS peuvent mandater plusieurs personnes, mais que seulement 2 personnes peuvent être présentes par réunion de la CAS.

Le Bureau exécutif :

Pour l'instant les postes suivants ont été sollicités :

- Vice-Présidence : Arlette Crapez-Nisot, Aînés du cdH
- Secrétariat : Isabelle Capiaux, Espace Seniors
- Trésorerie : Anne Marie Balthasart, Aînés Ecolo
- Vice-trésorerie : Sylvain Etchegaray, Ligue Libérale des Pensionnés.

Il est signalé que compte tenu de l'accord tacite au sein de la CAS consistant en une alternance de la Présidence entre les deux piliers socialiste et chrétien, seule la C2S ou la FGTB Seniors pouvait se proposer à la Présidence.

Dans les deux cas, un problème est mis en avant : l'absence d'investissement jusque d'ores. En effet, pour des raisons personnelles, Gilbert Lonnoy n'a pu être présent à de nombreuses réunions et la C2S avait remis sa démission en 2013 et n'a donc pu participer aux travaux et à l'évolution de la CAS.

Le CA décide de responsabiliser les membres socialistes par l'envoi d'un courrier en demandant un accord sur un candidat à la présidence pour le 15 août au plus tard. En cas de non-accord, les membres déclareront l'accord tacite d'alternance entre pilier chrétien et socialiste caduc et demanderont donc la proposition d'un candidat à la présidence d'une autre association membre.

Les membres rappellent également l'importance d'être en ordre de cotisation pour assurer un poste au sein du Bureau Exécutif.

4. Divers :

Demande de congé de la secrétaire administrative :

La secrétaire administrative demande ses congés du 11 juillet 2016 au 15 juillet 2016. Sa demande est acceptée.

La trésorière lui suggère de déposer directement sa demande de deux semaines de congé consécutives comme autorisé, quitte à s'arranger en interne pour postposer la seconde semaine.

Signature des documents officiels :

Compte tenu de la démission de Josette Neunez en janvier 2016, la question est posée de savoir qui signera le rapport d'activité 2015 à rentrer à la FWB.

Les membres du CA signalent que la signature revient à Dominique Blondeel à titre de Présidente faisant fonction (f.f.)

Nouvelle date d'AG pour présentation et approbation des comptes :

Trois dates sont proposées :

- Le mardi 21 juin au matin
- Le jeudi 23 juin après-midi
- Le lundi 27 juin après-midi.

Arlette se charge de réserver les salles au siège sociale du cdH pour ces trois date set confirmera la date définitive ce jeudi 16 juin au plus tard.

La secrétaire administrative sera chargée d'envoyer les convocations ainsi que la date définitive.

Annexes :

1. PV du CA du 25.04.2016 - approuvé
2. Descriptif de projet Assises des Anciens - modifié



Coordination des Associations de Seniors

Procès-verbal de la réunion du CA du 6 juin 2016 – 17h00

Approuvé

Présents :

<i>Anne-Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Dominique Blondeel</i>	<i>Senoah</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Courants d'âges</i>
<i>Jean-Jacques Viseur</i>	<i>Enéo</i>
<i>Philippe Andrianne</i>	<i>Enéo</i>
<i>Raymond Hoens</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Henri Lurkin</i>	<i>C2S</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>

Excusés :

<i>Isabelle Capiaux</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Anne Jaumotte</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Florence Lebailly</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Norbert Knaepen</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>

Absents :

<i>Louise-Marie Vandenhove</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
--------------------------------	--

Invités :

Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

1. Nomination du Bureau Exécutif

Suite à l'AG qui a précédé, le CA décide à l'unanimité d'approuver les postes suivants au sein du Bureau Exécutif de la CAS :

- **Vice-Présidence : Arlette Crapez-Nisot, Aînés du cdH**
- **Secrétariat : Isabelle Capiaux, Espace Seniors**
- **Trésorerie : Anne Marie Balthasart, Aînés Ecolo**
- **Vice-trésorerie : Sylvain Etchegaray, Ligue Libérale des Pensionnés.**

Concernant la Présidence, faute de candidat respectant l'accord tacite au sein de la CAS selon laquelle une alternance de présidence entre pilier socialiste et chrétien doit avoir lieu tous les 4 ans, il est décidé que les associations socialistes devront se consulter afin de se mettre d'accord sur un candidat à proposer et soutenu par les trois associations concernées, à savoir la C2S, Espace Seniors et la FGTB Seniors.

Monsieur Henri Lurkin annonce sa candidature à la Présidence sous réserve d'acceptation et de la part d'Espace Seniors et de la FGTB Seniors.

Le nécessaire doit être fait pour la prochaine rencontre fin juin 2016.

Le CA décide que dans l'intervalle, la Présidence est assurée par la Vice-Présidente, Arlette Crapez-Nisot.

Annexe :

1. Liste des nouveaux mandats